

# RECRUTEMENT EN SECTIONS BINATIONALES DANS L'ACADEMIE DE TOULOUSE RENTREE 2017

## ABIBAC, BACHIBAC, ESABAC

### NOTE A L'ATTENTION DES FAMILLES

#### ❖ Qu'est qu'une section binationale ?

Les sections binationales permettent la double obtention du baccalauréat dans les séries L, ES, S-SVT et de leur équivalent, l'Abitur allemand pour la section Abibac, le Bachillerato espagnol pour la section Bachibac, l'Esame di stato italien pour la section Esabac, par reconnaissance diplomatique et institutionnelle.

Cette double certification valorise un parcours de formation biculturel et bilingue, qui favorise la mobilité au niveau européen tout en permettant l'accès aux universités allemandes, espagnoles ou italiennes.

Le cursus en section binationale engage l'élève et sa famille pour 3 ans. En cas de rupture de cet engagement l'élève sera amené à réintégrer l'établissement du secteur dont il relève, car la dérogation ne vaut que pour cette formation.

#### ❖ Profil de l'élève

Cette formation est ouverte aux élèves de 3<sup>ème</sup> obtenant un passage en seconde, susceptibles d'atteindre le niveau B1 du CECRL ( Cadre européen commun de référence pour les langues ), avant l'entrée en classe de première , motivés et intéressés par la langue et la culture du pays et ayant un bon potentiel de progression dans la langue vivante de la section.

L'autonomie et la capacité de travail sont des atouts indispensables compte tenu de la charge de travail supplémentaire induite par la formation.

Concernant le cas particulier des élèves bilingues qui n'auraient pas suivi l'enseignement linguistique correspondant au collège, l'évaluation en langue est réalisée lors d'un entretien organisé par le lycée de la section envisagée.

#### ❖ La scolarité

Pendant trois ans, l'élève bénéficie d'un enseignement dans la langue choisie en littérature ainsi qu'en histoire-géographie ; ces enseignements se substituent aux horaires des enseignements communs de ces mêmes disciplines. Les horaires sont

- en sections Bachibac et Esabac : de 7h en seconde puis 8h en 1ère et terminale
- en section Abibac de 9h en seconde puis 10h en 1ère et terminale

#### ❖ Calendrier

Le dossier complet doit être déposé au collège avant le \_\_\_\_\_

#### ❖ Composition du dossier

Une présentation de l'élève en langue étrangère rédigée par lui-même.

Une fiche de candidature comportant la motivation de l'élève et de sa famille ainsi que les avis du professeur de langue et du chef d'établissement. L'expérience de la pratique de la langue que peut avoir l'élève (séjours ou stages dans un pays où de la langue concernée est pratiquée, échanges organisés ou non, élève bilingue pour raisons familiales etc.).

Les copies des bulletins scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres de 3<sup>ème</sup>

Une enveloppe timbrée à l'adresse des parents.

#### ❖ Liste des établissements proposant des sections binationales

**ABIBAC** : lycées Victor Hugo à Colomiers (31) et St Sernin à Toulouse (31) : il est conseillé de demander les deux établissements.

**BACHIBAC** : lycées Pyrène à Pamiers (09) ; Jean Jaurès à Saint-Affrique (12) ; Victor Hugo à Colomiers (31) ; Edmond Rostand à Bagnères de Luchon (31) ; Maréchal Lannes à Lectoure (32) ; Clément Marot à Cahors (46) ; René Billières à Argelès-Gazost (65) ; Lapérouse à Albi (81) ; Jules Michelet à Montauban (82).

**ESABAC** : lycée Fermat à Toulouse (31) ; (pas de possibilité d'internat).



